



C 1. 2

**CREATION D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
AVEC AIRE DE VALORISATION
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Commune de Cuiseaux**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE
Mercredi 12 juillet 2017
18h30**

NOMBRE DE PRESENTS : 16 personnes

En présence de :

M. Daniel Bertin, Maire

MM. Grégoire Olivier et Julien Delannoy, architectes, bureau d'étude Kargo Sud

Ordre du jour :

Présentation publique du périmètre de SPR validé et du projet de règlement d'AVAP par secteurs.

Déroulement de la réunion :

Présentation du périmètre du SPR et du projet de règlement

M. le Maire rappelle en introduction l'objectif de la création d'une AVAP sur Cuiseaux ainsi que le déroulé de l'étude depuis la dernière réunion publique de présentation du diagnostic, notamment la validation d'un périmètre par la commune et l'ABF. Il précise que le zonage et le règlement de l'AVAP remplacent la législation sur les abords des monuments historiques et qu'ils permettent de moduler les règles en fonction de l'intérêt réel des espaces bâtis et paysagers concernés.

La présentation du projet de règlement par le bureau d'étude se décompose en cinq grandes parties permettant d'aborder la délimitation du périmètre de SPR et le projet de règlement de l'AVAP transcrivant en termes réglementaires le diagnostic patrimonial :

- « Un SPR et une AVAP, qu'est-ce que c'est ? » précise la finalité d'une AVAP ;
- « Grandes conclusions du diagnostic et orientations de protection et de mise en valeur » rappelle les grands points du diagnostic patrimonial sur lesquels la proposition de règlement s'appuie et les orientations de l'AVAP à partir desquels la stratégie réglementaire a été élaborée ;
- « Le périmètre du site patrimonial remarquable de Cuiseaux » présente le périmètre du SPR retenu par la commune ainsi que les différents secteurs et sous-secteurs de l'AVAP ;
- « L'organisation du règlement de l'AVAP » expose la façon dont le règlement est décomposé, avec ses différents cahiers et les objectifs réglementaires ;
- « Les principales règles à retenir » présente les règles fortes proposées en lien avec les différents degrés de patrimoine et les éléments de patrimoine bâti identifiés ainsi qu'avec les thématiques d'interventions possibles (en toiture, en façade, sur les devantures, les éléments techniques, dans les paysages, etc.) ;

Une dernière partie précise les prochaines échéances de finalisation de l'étude et de consultation, notamment pour l'enquête publique.

Interventions et débat

De façon générale, la présentation du projet de règlement soulève assez peu d'interrogations.

- ➔ Une intervention souligne l'intérêt des photomontages qui permettent de montrer ce qu'il est préférable de faire par rapport à des interventions ayant été réalisées sans tenir compte du bâti ancien.

- ➔ Une intervention rappelle qu'il faut pouvoir laisser les habitants poser des panneaux solaires afin de produire leur énergie, comme cela peut se passer en Allemagne par exemple qui est plus en avance que la France sur ces questions-là. Le bureau d'étude précise que le règlement n'interdit pas les panneaux solaires ou photovoltaïques, sauf sur le centre historique où la pose de panneaux peut être refusée à moins que le projet justifie de leur non-visibilité depuis l'espace public. De façon générale, le règlement demande que les panneaux soient implantés de façon cohérente avec l'architecture. Il est préférable de les poser sur des bâtiments annexes où ils peuvent représenter 100% d'un pan de toiture, comme sur les constructions nouvelles.
- ➔ Une intervention constate que le choix en termes de couleur de liner de piscine se limite à des couleurs sombres. Le bureau d'étude précise que les couleurs de type « lagon » ou « France » sont trop visibles dans les paysages. Des couleurs plus sombres, y compris le noir, permettent à l'eau de prendre une teinte plus naturelle et discrète, et à la piscine d'être mieux intégrée dans le paysage.
- ➔ Une dernière intervention souligne l'intérêt du détail apporté au soin d'intégration des éléments techniques en façade, notamment les coffrets de branchement qui peuvent vite impacter fortement la qualité du bâti.

M. le Maire conclut la réunion en rappelant qu'en fin de démarche d'AVAP une enquête publique est obligatoire et que les habitants de Cuiseaux pourront également s'exprimer sur le projet à ce moment-là.

Echéancier prévu pour la suite de l'étude :
--

- L'enquête publique est envisagée pour le début de l'année 2018

L'INDÉPENDANT

vendredi 14 juillet 2017

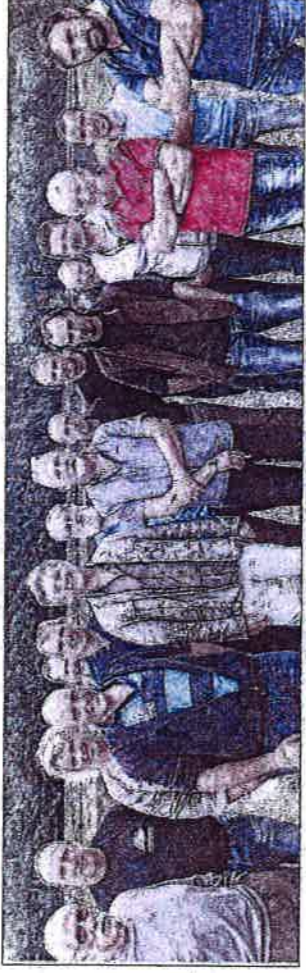
DOMMARTIN-LÈS-CUISEAUX

Chasse : Eric Gaillard raccroche son fusil

L'heure était aux bilans lors de l'assemblée générale annuelle de la société de chasse communale de Dommartin-lès-Cuseaux.

Mais avant d'ouvrir la réunion, le président, Eric Gaillard, a tenu à faire ressembler une minute de silence en mémoire de Patrick Bernard, « sociétaire assidu disparu beaucoup trop jeune ».

Après ce moment de recueillement, le bilan cynégétique était abordé : « Peu de couvées de faisans sauvages ont été recensées en raison d'un mauvais printemps et des prédateurs toujours nombreux malgré leur régulation permanente. Quelques lapins de garennes mais très



L'assemblée générale s'est conclue autour d'un repas sanglier à la broche.

localement ainsi que des caprins, bécasses et autres pigeons ramiers. Comme chaque année, nous avons enregistré de grosses pertes dans les faisans lâchés. A contrario, la population de lièvres continue d'augmenter. Concernant le gros gibier, le chevreuil se porte bien. Nous avons prélevé 18 spécimens. Sept sangliers ont également été prélevés au sein d'une population toujours aussi importante », indique E. Gaillard dont c'était la dernière saison d'activité en tant que président.

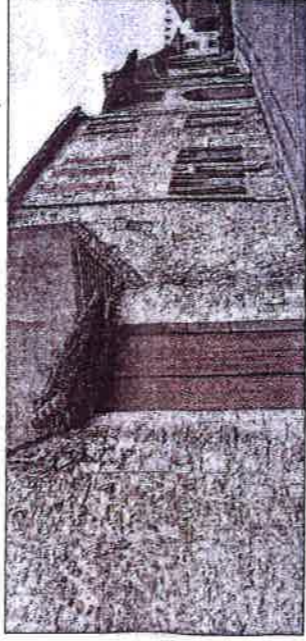
pectent ni les lois ni les règlements qu'elles imposent ou ne sont pas en capacité de les faire respecter à ceux qui les bafouent ». E. Gaillard était président depuis 2003 et chasseur depuis son plus jeune âge. Il œuvre également depuis 8 ans à la création de l'association communale de chasse agréée (ACCA). Dès à présent, il est remplacé au poste de président par Florent Boisson tandis que Frédéric Belfis accède à la vice-présidence d'une association qui comptait lors du dernier exercice 31 sociétaires dans ses rangs. Le nouveau bureau est complété par Marlyne Curot à la trésorerie et Jérôme Brisé au secrétariat.

CUISEAUX

Le bourg devrait bénéficier d'une protection de son patrimoine

Mercredi, à l'initiative de la municipalité, une réunion publique était organisée autour de la création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AV/AP).

Ce dispositif a pour but de renforcer la protection et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager. Il vise à accompagner les projets de restauration et de



Le bourg de Cuseaux au coeur du dispositif de protection.

transformation du bâti et du paysage.

Il s'inscrit dans le cadre des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) et est ouvert aux particuliers, sociétés, associations et collectivités locales.

Il permet de bénéficier de subventions et d'avantages fiscaux et de bénéficier du label Fondation du Patrimoine.

Le SPR couvre trois secteurs : le bourg de Cuseaux, le paysage rural du Revermont à l'est avec le piémont boisé, les paysages agricoles et fermes ouvertes, la forêt de la Perche et la vallée du Breuil à l'ouest avec les prairies et corridors du Breuil, les lisières boisées et les fermes du Bois des Chaux et de la Basse Forêt.

EN BREF

■ CHAMPAGNE

Concours de pétanque Dans le cadre des animations du vendredi 14 juillet pour la fête de Louvarel, le comité d'organisation prévoit des concours de pétanque ouverts à tous. En matinée, un concours jeunes (enfant de moins de 16 ans) ouvrira les festivités suivi dans le même temps par un tête-à-tête adulte. Inscriptions ouvertes dès 8 h 30.

L'après-midi sera consacré à un concours en doublette avec redistribution intégrale des engagements (tarif : 10 € par équipe). Repas champêtre à 12 € à la mi-journée.

■ VARENNES-ST-SAUVEUR

Cérémonie du 14 juillet Le vendredi 14 juillet à 11 h au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe. Elle se poursuivra à 11 h 30 à la salle polyvalente par la remise de médailles d'honneur communale.

■ Brocante

Les Amis de la tuilerie organisée sous la Tuilerie et en plein air le dimanche 16 juillet une brocante, marché aux puces. Vente de tartes et pains cuits au tour à bois. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions

tion : Tél. 03 85 74 01 56. 03 85 74 61 11. 03 85 74 63 00

■ CONDAL

Brocante condalaise Portes ouvertes les 14, 15 et 16 juillet toute la journée, au bourg de Condal.

Exceptionnellement - 30 % sur tout le magasin. Meubles sur 300 m². Bibelots, objets divers... Pour tous renseignements : 06 08 07 11 73.

■ LE MIROIR

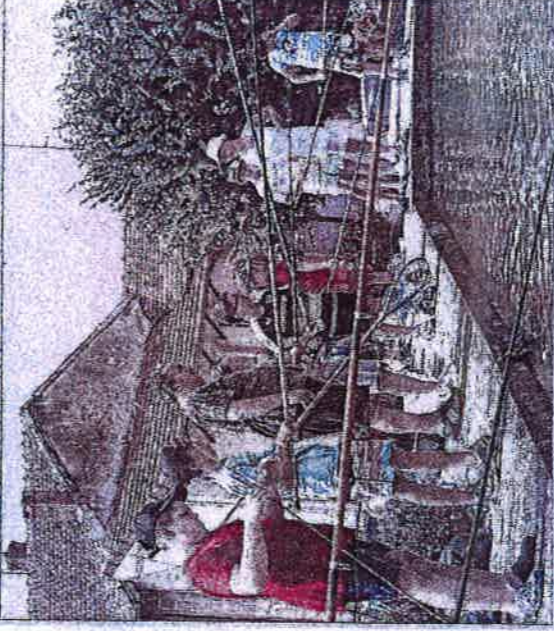
Fermeture Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 au 31 juillet inclus.

■ CUISEAUX

Exposition

Première exposition pour Kees de Voogd (Sarognat) qui présente ses toiles jusqu'au 16 juillet à la galerie du château des Princes d'Orange. Il est né au Pays-Bas où il a suivi les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts. D'abord artiste-peintre surréaliste, l'abstraction a gagné peu à peu ses œuvres avec des traits plus libres. Depuis les années 1990, il aborde essentiellement l'abstrait même si parfois des

CUISEAUX Le concours de pêche à la truite a réuni 14 enfants



Le concours de pêche à la truite pour enfants proposé par la société de pêche samedi dernier dans le cadre de la fête patrimoniale a connu une bonne fréquentation malgré le chateau.

80 truites ont été introduites dans les eaux de l'étang de l'ancien hôpital pour un total d'une cinquantaine de prises au final. 14 enfants bien soutenus par leurs parents ont pris part à cette édition 2017 qui s'est conclue par une victoire de David Matray (10 ans, Rhône). Grâce à un total de 3,85 kg, celui-ci devance au classement M. Pharaboz (Cuseaux, 2,430 kg) et L. Uny (Cuseaux, 2,10 kg). Du haut de ses quatre ans, L. Autin (Cuseaux, 1,630 kg) a bien défendu son statut de plus jeune pêcheur de l'épreuve en terminant à la 4e place juste devant Paul Gay (Cuseaux, 1,380 kg). La Saumonée organise un marathon de pêche à l'américaine "tout poisson" le dimanche 6 août de 9h à 16h30 à l'étang de Louvarel. Inscriptions sur place au tarif de 24 € par équipe.